



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Non à la grève, Négociations pour nos élèves

L'Education Nationale veut supprimer l'heure de préparation (1ère chaire et laboratoire) pour les classes de 1ère et Terminale.

Le SYNEP CFE-CGC décide de ne pas s'associer à l'appel à la grève lancé par les syndicats du Public pour le lundi 18 décembre 2006 afin de ne pas pénaliser les élèves.

En revanche le SYNEP CFE-CGC demande aux divers responsables de l'Enseignement Privé l'ouverture de négociations pour qu'ils prennent en charge cette heure, qui est un engagement qualité.

Le 14 décembre 2006



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

A quand la prime de « bonne bouille » ?

En cette période à laquelle les enseignants font les bilans de fin de trimestre, le **SYNEP CFE-CGC** réaffirme son opposition radicale à la prise en compte de la note de vie scolaire pour l'obtention du brevet des collèges. A défaut de pouvoir proposer des éducateurs, voilà que l'Education Nationale espère « calmer les sauvages » par cet artifice !! A quand la prime de « bonne bouille » ?

Il est urgentissime de compléter le corps enseignant par un corps d'éducateurs, réel moyen qui permettra, par une présence active, l'accompagnement de notre jeunesse laissée depuis des décennies aux expérimentations, toutes vouées à l'échec quand elles ne mettent pas l'humain au centre de leurs causes.

Le 23 novembre 2006



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Recommandations du Haut Conseil de l'Education pour la formation des maîtres

Enfin !

Le **SYNEP CFE-CGC** prend acte des récentes « recommandations » du Haut Conseil de l'Education (HCE) et note avec satisfaction que ce dernier considère, enfin, que l'enseignement est un métier qui doit s'apprendre.

Le **SYNEP CFE-CGC** se plait donc à espérer que les futurs professeurs bénéficieront, enfin, d'autre chose que d'un apprentissage entre deux portes d'un IUFM qui n'a actuellement « d'universitaire » et de « formateur » que le nom !

Le **SYNEP CFE-CGC**, sans se faire cependant trop d'illusions, attend maintenant avec impatience que le Ministère de l'Education ose mettre en application cette recommandation de bon sens du HCE.

Le 7 novembre 2006



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Heures de laboratoire supprimées

D'après le projet de « dépoussiérage » du décret de 1950 le ministère de l'Education Nationale supprimerait les « heures de laboratoire » lorsqu'un « personnel affecté à l'entretien » existerait.

Le **SYNEP CFE-CGC** rappelle que ces heures, une ou deux par établissement, sont données à certains enseignants chargés de faire fonctionner les laboratoires de Physique, de Chimie et de SVT. Entre autres ils règlent ainsi les problèmes de maintenance des matériels et, surtout, ils assurent la synthèse entre les besoins de chaque enseignant et les choix et les nombres des matériels spécialisés à commander.

A l'heure où le ministère a augmenté la masse globale des Travaux Pratiques et les a rendus obligatoires comme épreuve de bac, le **SYNEP CFE-CGC** constate que l'existence de ces heures est plus que jamais nécessaire.

Le **SYNEP CFE-CGC** s'interroge : enlever ces heures aux enseignants pour les donner à un « personnel affecté à l'entretien » c'est ne rien avoir compris au fonctionnement des laboratoires qui ont besoin d'autre chose que d'un « entretien ». ***Un restaurateur sérieux aurait-il l'idée d'enlever la gestion de la cuisine à son chef coq sous prétexte qu'il a une personne chargée de l'entretien des fourneaux ?***

Le Gouvernement penserait-il que l'on n'a pas besoin d'être professionnel pour faire du travail de professionnel ? Ne se serait-il pas encore aperçu qu'il ne suffit pas de promouvoir un « politique » ministre de l'Education Nationale pour que par miracle ce dernier devienne cohérent en la matière ?

Le 16 octobre 2006



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Déclaration commune :
FNEC-FP-FO
Fep-CFDT
SNEC-CFTC
SPELC
SYNEP-CFE-CGC

NEGOCIATIONS SALARIALES : TOUJOURS EN ATTENTE DE LA REOUVERTURE !...

Suite à l'échec des négociations salariales de juin 2006, et à la demande des organisations syndicales formulée le 26 septembre dernier, le collège employeur devait, avant le 10 octobre 2006, proposer une date pour la réouverture des négociations salariales.

Les partenaires sociaux se retrouvaient le mardi 10 octobre en vue d'une révision de la convention collective et de la tenue de la CPN PSAEE.

En l'absence de réponse du collège employeur ce 10 octobre, les organisations syndicales des salariés ont réitéré leur demande et proposé trois dates courant novembre pour la réouverture des négociations salariales.

En réponse, les membres du collège employeur ont proposé une autre date, le 17 novembre 2006, sous réserve de l'accord de leurs mandants sur la réouverture des négociations.

Les organisations syndicales ont pris acte de la date proposée.

Face à l'incertitude sur la tenue de la réunion du 17 novembre, et soucieuses de ne pas pénaliser les salariés, les organisations syndicales ont proposé de ne traiter ce 10 octobre que les points de l'ordre du jour portant sur l'homologation des formations et la qualification des personnels d'éducation.

En réponse, le collège employeur a refusé de poursuivre la réunion et a quitté la salle.

Le 10 octobre 2006



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Non à la suppression de l'heure de première chaire

Le **SYNEP CFE-CGC** rappelle, à propos de l'heure de première chaire

- qu'elle correspond à une heure sans élèves, accordée aux quelques enseignants de Lycées faisant au moins 6 heures de cours à différents niveaux en classes de Première et de Terminale.
- qu'elle a été accordée en 1950 pour compenser le surcroît de travail qu'avaient ces enseignants de « classes d'examens ».
- que depuis peu le ministère veut la supprimer.

Le **SYNEP CFE-CGC** s'étonne de cette attitude gouvernementale. Rien ne justifie cette suppression à part l'éventuel aveu ministériel implicite : « le baccalauréat serait devenu d'une médiocrité telle que les enseignants n'auraient plus d'efforts particuliers à faire dans ces classes ».

Le **SYNEP CFE-CGC** demande donc au ministère de l'Education de bien vouloir préciser les raisons sérieuses qui le poussent à envisager cette suppression, alourdissant d'une heure le travail d'enseignants déjà sciemment exclus, de longue date, des revalorisations salariales et de l'ARTT.

Le 9 octobre 2006



SYNEP

Le  *syndical*

Communiqués de presse 2006-2005

Grève dans l'Enseignement

Le jeudi 28 septembre 2006, les professeurs de l'enseignement public sont en grève, protestant contre la réduction de 8700 postes d'enseignants pour 2007.

Le SYNEP CFE-CGC s'indigne avec leurs confrères du public : comment accompagner, éduquer et instruire notre jeunesse en diminuant le nombre d'enseignants ? Peut-être devons-nous délocaliser pour diminuer le budget de l'Education Nationale !

Le 28 septembre 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Négociation de branche relative à l'ARTT dans les établissements d'enseignement privé

Déclaration :

« Le mercredi 20 septembre 2006, les organisations syndicales des salariés : SNEC-CFTC, FEP-CFDT et SPELC se sont réunies. Elles ont fait, une fois de plus, le constat de l'échec des négociations salariales.

Les établissements de l'Enseignement catholique, qui se veulent des lieux de vie centrés sur la Personne, rémunèrent leurs salariés sur une grille conventionnelle dont certains indices sont inférieurs au SMIC. Dans le même temps, la rémunération des chefs d'établissement du premier degré a été revalorisée pour atteindre un juste niveau.

Nous sommes convoqués ce jour pour négocier la possibilité du décompte du temps de travail en jours pour les cadres.

Au cours des mois ou des semaines passées, les organisations syndicales ont témoigné de leur bonne volonté en négociant et en signant plusieurs accords. Mais aujourd'hui, nous avons décidé de ne participer à cette négociation qu'en contrepartie d'un engagement du collège employeur de reprendre les négociations salariales dans les meilleurs délais.

En conséquence, nous proposons de fixer une date à laquelle seront convoqués tous les partenaires pour l'ouverture de négociations salariales. »

Le **SYNEP CFE-CGC** s'est associé à cette déclaration.
Faute de mandat, le collège Employeur n'a pu fixer une date

Le SYNEP CFE-CGC et l'ensemble des syndicats du collège Salarié représentés ont décidé de suspendre toute négociation.

Réunion du 26 septembre 2006



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Carte scolaire : le faux problème

Le ministre de Robien envisage de multiplier les dérogations à la carte scolaire.

Le SYNEP CFE-CGC rappelle que la carte scolaire est une « frontière de l'éducation », l'équivalent d'une frontière entre deux états.

De même que certains citoyens veulent fuir leur pays où ils vivent mal, certains élèves veulent fuir leur zone de scolarité obligatoire où ils perdent leur temps. A qui la faute, si ce n'est au seul et unique Ministère de l'Education Nationale qui organise toutes ces zones ?

Si l'Education Nationale jouait réellement son rôle, celui de bien enseigner dans de bonnes conditions en tout lieu, la carte scolaire et ses problèmes de dérogation n'auraient plus aucune raison d'être.

Pour le SYNEP CFE-CGC, l'existence même de la carte scolaire est une preuve, si besoin était, du malaise chronique de l'Education Nationale, « Inéquation Nationale » !

Malheureusement, pour ce ministère, il semblerait qu'il n'y ait plus rien à attendre de la part des politiques, tant de droite que de gauche.

Le 8 septembre 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Note de « vie scolaire »

Le brevet des collèges dévoyé !

Le SYNEP CFE-CGC

- prend acte de l'instauration, dans les collèges, d'une « note de vie scolaire », que l'on peut traduire plus clairement par « note de comportement ». Cette note, si elle n'est pas dévoyée, aura le mérite de tenter de faire prendre conscience à certains élèves qu'ils n'ont pas que des droits mais ont aussi des devoirs envers la société.

- souhaite que le ministère n'espère pas endiguer la vague d'incivisme uniquement par cette « note de vie scolaire » et qu'il fera rapidement un effort supplémentaire en matière d'encadrement éducatif des jeunes.

- s'insurge contre le fait qu'une note de comportement puisse entrer dans le barème d'obtention du brevet des collèges. Jusqu'à preuve du contraire le brevet n'était pas un document récompensant le « bon citoyen » mais un diplôme attestant un certain niveau de connaissances. Pourra-t-on désormais se l'offrir avec une bonne conduite ou en pensant « comme il faut » ?

D'ailleurs le ministre lui-même ne semble plus être si fier de cette mesure puisque dans sa lettre de rentrée, adressée à tous les enseignants, il n'en fait même pas allusion !

Le 7 septembre 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

« Garantie de la priorité d'emploi » Une notion perverse

En cette période de mutations, certains enseignants du privé sous contrat commencent à prendre conscience de la différence qu'il y a entre la « garantie de la priorité d'emploi » (inscrite dans la Loi Censi et dénoncée par le **SYNEP CFE-CGC**) et la « garantie d'emploi ».

La situation de certains CAFÉPIENS et de la majorité des CAER, principalement en anglais et en EPS, demeure préoccupante dans plusieurs académies dont celle de Lyon.

En effet, nombre de ces dossiers ont dû être transférés au mouvement national, faute de postes vacants dans leur académie. Et ces lauréats 2005, avec stage validé en 2006, devront accepter une mutation d'office dans n'importe quelle autre académie (s'il y existe encore des postes libres), accepter un temps partiel, avec salaire amputé d'autant, sous peine de voir leur précieux concours purement et simplement annulé !

Le **SYNEP CFE-CGC** dénonce une fois de plus cette notion perverse de « garantie » qui ne garantit rien !

Le 29 juin 2006



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Négociations salariales PSAEE Fep-CFDT - Snec-CFTC - SPELC - Synep CFE-CGC

Communiqué de presse intersyndical 23 juin 2006

Enseignement catholique : les syndicats **Fep-CFDT, Snec-CFTC, SPELC, Synep-CFE-CGC**, déçus par la négociation salariale du 14 juin 2006.

Les propositions avancées par les employeurs lors de la réunion de négociation salariale ont été jugées très insuffisantes par les organisations syndicales. En effet, elles ne font qu'apporter des adaptations minimales aux premiers échelons des grilles de rémunération pour les mettre en conformité avec le nouveau Smic du 1^{er} juillet prochain.

Sinon, ce ne sont pas, comme cherche à le faire accroire le collège des employeurs, les quatre euros mensuels proposés au 1^{er} novembre qui suffiront à préserver le pouvoir d'achat des soixante mille salariés concernés.

Ces mesures sont jugées d'autant plus inacceptables par les syndicats que les établissements tirent bénéfice de récentes dispositions législatives pour les enseignants. La situation financière des établissements s'en trouve confortablement améliorée.

C'est pourquoi, particulièrement cette année, les syndicats estiment que les personnels directement salariés par les établissements doivent voir leurs salaires revalorisés de façon significative. Les grilles de salaire doivent être recomposées pour certaines, revalorisées pour d'autres, afin d'être à la hauteur des fonctions exercées dans des établissements catholiques d'enseignement.

Des salaires justes, des salaires dignes, sont exigés dans un secteur professionnel qui s'affiche comme en recherche permanente de qualité et de respect de la personne.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

« PSAEE. Plus radin que moi tu meurs !! »

Négociations salariales PSAEE

Depuis des années, les salariés rémunérés par les Etablissements Catholiques voient leur pouvoir d'achat régresser !! Voilà bientôt 15 ans que les partenaires sociaux l'affirment.

La mise en place de la loi CENSI aide **de manière plus que sensible** les trésoreries des Etablissements, alors assez de discours !! Pour un enseignement et une éducation de qualité, il faut des salaires qui reconnaissent les compétences investies et l'engagement des personnels jamais démenti !

Si les Etablissements sont honnêtes, et nous pensons qu'ils peuvent l'être, les partenaires sociaux exigent de leur part une reconnaissance signifiante. Pas lénifiante ! Pas de mots ou d'encouragements ! Mais des grilles revisitées et des augmentations méritées !

Le **SYNEP CFE-CGC** a donc refusé de signer cet accord proposé par le collègue employeur.

Le 23 juin 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

L'Education Nationale dégraisse

Le Ministre ALLEGRE, en son temps, voulait « dégraisser le mammoth » !

Le 1^{er} Ministre de VILLEPIN le fait !

8700 postes vont êtres supprimés dans l'Education Nationale, alors que notre jeunesse a un besoin accru d'être encadrée par des enseignants et des éducateurs.

Le SYNEP CFE-CGC s'indigne d'une telle mesure et demande au 1^{er} Ministre de se remémorer la fin 2005 quand une jeunesse, dans la rue plutôt qu'à l'école, faisait brûler des voitures.

Donnez-nous des professeurs et des éducateurs et si vous avez un souci de budget, gaspillez moins côté « Clémenceau » !

Le 13 juin 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



SYNEP

Le  *syndical*

Communiqués de presse 2006-2005

Socle commun de connaissances

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche prépare un décret définissant ce que doit avoir acquis un élève à la fin de la scolarité obligatoire. Au long des vingt pages du document, le décalage entre le projet et la réalité de l'état de la France nous invite à réagir.

Sur le programme

Le **SYNEP CFG-CGC** considère qu'il n'entre pas dans les compétences d'un syndicat d'enseignants d'en proposer un programme précis. Il fait donc uniquement remarquer que ce dernier, tout en devant embrasser l'ensemble des facettes de la vie du citoyen, ne doit pas être d'une ambition démesurée que l'on réduirait d'année en année, comme certains programmes scolaires actuels.

Sur les moyens

Le **SYNEP CFE-CGC** s'inquiète des conséquences causées par les interférences qu'il ne manquera pas d'y avoir entre les programmes scolaires traditionnels et le programme du socle commun. Tôt ou tard l'un des deux ne peut que supplanter l'autre et nuire à l'ensemble, soit en abaissant le niveau général, ce qui serait catastrophique, *soit en l'élevant à tel point que le socle commun deviendrait un doux rêve.*

Aussi le **SYNEP CFE-CGC** propose-t-il qu'il y ait dissociation complète entre l'enseignement traditionnel et l'acquisition du socle commun. Dans de très nombreux cas actuels on constate que cette dissociation se pratique déjà ; ne voit-on pas des personnels de santé venir parler de sida, d'autres de sécurité routière... On peut donc envisager que des adultes, non enseignants, initient à la pratique d'une démarche administrative, à la tenue d'un budget, à la prise de parole en public...

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



SYNEP

Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Une généralisation de ce mode de fonctionnement est réalisable, quel que soit le sujet considéré.

De plus cette disjonction aurait le mérite de libérer certains enseignements traditionnels de contraintes pour lesquelles leurs professeurs ne sont souvent pas formés. Par exemple ne demande-t-on pas à des enseignants de SVT de parler de politique planétaire en matière d'économie d'eau ou d'animer un cours sur le planning familial, deux sujets qui peuvent être traités, hors programme, par des spécialistes de la question.

Le **SYNEP CFE-CGC** constate que le lieu d'acquisition du socle commun peut alors être tout aussi bien l'Etablissement scolaire d'origine, qu'un autre lieu plus approprié au sujet traité.

Sur la certification

Le socle commun étant totalement dissocié de l'enseignement traditionnel, le SYNEP CFE-CGC souhaite que les différents contrôles continus des acquis et leurs certifications soient sans aucun lien ni avec les établissements scolaires ni avec les enseignants.

Il est évident que ce socle commun ne doit pas exclusivement être réservé aux jeunes mais qu'il pourrait concerner aussi les adultes qui souhaitent acquérir la nationalité française, ce qui sortirait encore plus son apprentissage du moule et de la compétence de l'enseignement traditionnel.

Le 28 mai 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Représentativité du SYNEP CFE-CGC

Le Syndicat National de l'Enseignement Privé SYNEP CFE-CGC a comparu 2 fois en justice à l'instigation de la CGT et de la CFTC qui contestaient sa représentativité dans le 1^{er} collège, pour des élections professionnelles dans la Fondation des Orphelins Apprentis d'AUTEUIL.

Les tribunaux de Montmorency et Ecoen (95) ont reconnu l'un et l'autre la qualité de l'engagement du SYNEP CFE-CGC et sa représentativité dans le 1^{er} collège.

Le 23 mai 2006



SYNEP

Le  *syndical*

Communiqués de presse 2006-2005

Lundi de Pentecôte : Non à l'hypocrisie

Le Syndicat National de l'Enseignement Privé SYNEP CFE-CGC rappelle son opposition à la suppression d'un jour férié pour les enseignants.

Il n'est pas question de solidarité puisque cette journée de travail, bien que hors présence des élèves, ne rapportera pas un euro de plus à l'Education Nationale mais au contraire engagera une journée de plus de frais de fonctionnement.

Le 23 mai 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  *syndical*

Communiqués de presse 2006-2005

FISCALITE : LE PROJET SOCIALISTE N'EST PAS UN « DEAL » ACCEPTABLE

Le Parti socialiste souhaite rendre la CSG progressive en la fondant dans l'impôt sur le revenu, de façon à en augmenter la redistribution.

Michel Lamy, secrétaire national CFE-CGC, s'insurge contre ce projet.

Il rappelle que seule la moitié de la population acquitte un impôt sur le revenu. Permettre un abattement en plus sur la CSG pour ceux qui bénéficient déjà de la prime pour l'emploi reviendrait à renforcer encore ce phénomène de séparation entre ceux qui paient et ceux qui reçoivent.

Cela est d'autant plus vrai que le projet du Parti socialiste passerait par une mise en cause du quotient familial.

La CFE-CGC sera particulièrement attentive à ce sujet et combattrait des mesures qui accroîtraient encore le poids du financement de l'État et de la protection sociale pesant sur les épaules des catégories moyennes.

PP 39 / 22.05.2006 / 9.30
Communiqué de la CFE-CGC



SYNEP

Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Ahurissant « Socle Commun » !

A la lecture du projet de décret sur *le socle de connaissance*, et en lisant au delà des titres consensuels, la direction du SYNEP CFE-CGC se demande si les collaborateurs du Ministre de l'Education Nationale n'ont pas fumé la moquette !!

Il est demandé à des jeunes d'avoir les connaissances et capacités de réflexion d'étudiants licenciés ou en maîtrise ! Après les *80% de bacheliers* sous MITTERAND, on arrive par ce projet à « *tous licenciés* » sous CHIRAC...

et là, on le savait déjà... (rappelons nous du CPE !!).

le 13 mai 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

ENSEIGNEMENT

Ne touchez pas à la Sorbonne

Après avoir soutenu notre jeunesse en se battant contre le CPE, le SYNEP CFE-CGC s'indigne de la nouvelle occupation des locaux de la Sorbonne.

Il demande aux jeunes à la fois de rester vigilants aux décisions gouvernementales tout en ayant comme objectif aujourd'hui la préparation à leurs examens.

Le 25 avril 2006



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

ENSEIGNEMENT

Oui aux manifestations Non aux blocages

Le Syndicat National de l'Enseignement Privé, **SYNEP CFE-CGC**, engagé aux cotés de la CFE-CGC contre le CPE, rappelle avec cette dernière que les blocages, quels qu'ils soient, d'entreprises, de facultés, de lycées, de routes... sont illégaux et servent rarement les justes causes.

Le **SYNEP CFE-CGC** demande instamment que les élèves et les enseignants puissent avoir accès à leurs cours.

Le **SYNEP CFE-CGC**, dans cette montée de tension, invite tous les responsables, Recteurs, Chefs d'Etablissement, ainsi que les responsables des mouvements d'élèves et d'étudiants, à privilégier le dialogue et à trouver les mesures de bon sens qui permettront, comme souvent, de dépassionner les situations de crises. Ne donnons pas à une marge d'extrémistes le moyen de casser plus encore !

Rappel : L'**ensemble** des organisations syndicales des salariés, des étudiants et des lycéens appelle à manifester le **mardi 04 avril** et à cesser le travail.

Le 30 mars 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Du rififi à l'ESSEC

Depuis des années l'ESSEC (Ecole Supérieure de Commerce de Cergy-Pontoise) est le lieu de nombreux conflits. Il y a quelques mois déjà la presse avait largement rapporté sa condamnation par rapport à l'illégalité de très nombreux contrats.

Depuis des années le délégué syndical du SYNEP CFE-CGC fait l'objet de pressions reconnues par l'Inspection du Travail du 95, qui s'est opposée plusieurs fois à son licenciement.

Le 8 février 2006 l'Inspection du Travail a dénoncé avec force le management biaisé de l'ESSEC.

« Dans un esprit de transparence et de liberté » la Direction de ce fleuron de l'enseignement aurait invité à plusieurs reprises à boycotter les élections des représentants du personnel. Cette même Direction mettait en cause l'action des organisations syndicales.

Au-delà du rappel de l'obligation de neutralité du chef d'entreprise, l'Inspection du Travail demande de faire cesser immédiatement ces graves atteintes à l'exercice du droit syndical au sein de l'ESSEC.

Le SYNEP CFE-CGC s'indigne d'une Direction dictatoriale et ségrégationniste de cet établissement dont notre représentant fait les frais de pressions et de harcèlement depuis des années. Il exige que la loi soit respectée même à l'ESSEC.

Le 28 février 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

La CFE-CGC dans la rue le 7 mars

Tout en dénonçant l'absence de concertation avec les partenaires sociaux, préalable à l'élaboration du **Contrat Première Embauche (CPE)**, la **CFE-CGC** s'est engagée résolument dans des propositions d'amendements au texte de loi après avoir écrit au Premier Ministre pour lui faire part des risques et limites de son projet.

La réponse à son courrier, tardive et jugée insatisfaisante, la parodie de débat à l'Assemblée Nationale sanctionnée par le 49.3, ont conduit le comité directeur confédéral à décider de participer aux mobilisations du 7 mars prochain.

Le **SYNEP CFE-CGC** est totalelement solidaire de cette décision.

Le 7 mars 2006 doit être une journée d'affirmation : on ne peut brader notre jeunesse, encore moins l'endormir !

Le 14 février 2006



Le  *syndical*

Communiqués de presse 2006-2005

Grève le 02 février 2006 ?

La grève et la rue ne sont pas nos premiers moyens de revendication et n'appartiennent pas à notre culture initiale de syndicaliste. En accord avec la CGC, le **SYNEP CFE-CGC** n'appelle pas à la grève le 2 février 2006 mais demande à ses professeurs « agents de l'Etat » et aux autres par solidarité, de n'assurer que le service réglementaire, mais tout le service réglementaire. Nous demandons au gouvernement de replacer «la négociation salariale au cœur d'un véritable dialogue social». La première proposition d'une augmentation salariale de 0,5 % a été qualifiée par la CFE-CGC «**d'aumône inacceptable**». Nous y souscrivons.

Le 28/01/2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Inacceptable marchandage

La CFE-CGC s'est rendue à la réunion du 19 janvier 2006 avec le Ministre de la Fonction Publique pour demander de nouvelles propositions salariales.

En réponse, le Ministre s'est dit intransigeant sur l'étude des seuls dossiers relatifs aux mesures sociales et statutaires.

La CFE-CGC refuse donc de commencer les négociations salariales en occultant le principal, c'est-à-dire l'augmentation de la valeur du point d'indice, seule mesure équitable pour tous puis quitte la table d'une réunion qui avait banni l'expression « négociation salariale ».

Le **SYNEP CFE-CGC** regrette que le Gouvernement n'ait pas pris la mesure de la colère légitime de ses agents et appelle donc les enseignants sous contrat (devenus agents de l'Etat) à assurer un service minimum dans leurs établissements.

Le 20 janvier 2006



Le  **syndical**

Communiqués de presse 2006-2005

Non au professeur « bon à tout faire » !

Le **SYNEP CFE-CGC** ne s'étonne pas d'apprendre que le ministère de l'Education Nationale ressort de ses cartons l'idée poussiéreuse du maître du 2nd degré bon à tout faire, de celui qui, pouvant enseigner plusieurs disciplines, peut, du même coup, boucher au pied levé certains trous d'emploi du temps.

Le **SYNEP CFE-CGC** s'en étonne d'autant moins que ce même ministère a imposé la mise en place des remplacements « d'absences de courte durée » des enseignants par d'autres enseignants « réquisitionnés » pour la circonstance et qu'il doit constater, à ce jour, que son idée, purement démagogique à l'adresse des parents d'élèves, est en train de se transformer en pétard mouillé à cause, entre autres, de la non polyvalence des enseignants.

Le **SYNEP CFE-CGC** rappelle que les PEGC (professeur d'enseignement général des collèges) étaient déjà polyvalents, et qu'ils ont été supprimés au nom de cette polyvalence.

Le **SYNEP CFE-CGC** soutient qu'il faut avoir une grande méconnaissance dans le domaine de la pédagogie ou un besoin urgent de faire des économies, même au détriment de la qualité de l'enseignement, pour vanter les bienfaits de la polyvalence des maîtres du secondaire.

Le 11 janvier 2006

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

On ment au mammoth !

Le Gouvernement impose à nouveau une journée de solidarité (ou 2 1/2 journées).

Où est la solidarité envers nos anciens dans l'investissement de cette journée qui ne rapporte absolument rien aux finances de l'Etat, mais fait dépenser aux établissements scolaires chauffage, électricité... ?

On nous ment : le mammoth doit simplement travailler, bénévolement , un jour de plus alors qu' à l'Education Nationale, les enseignants ont été les seuls exclus de l'ARTT.

Le SYNEP CFE-CGC dénonce le dévoiement d'un acte généreux.

Novembre 2005



Le  *syndical*

Communiqués de presse 2006-2005

ESSEC : bas les pattes !

Depuis des années un professeur-chercheur délégué syndical SYNEP CFE-CGC est victime de discrimination syndicale.

Par 2 fois, à notre instigation, l'inspection du travail du 95 a refusé le licenciement de ce militant confirmé.

Une fois encore l'ESSEC, belle vitrine nationale, démontre le pourrissement de la gestion de ses personnels.

Le SYNEP CFE-CGC exige le rétablissement immédiat de ce professeur-chercheur dans la totalité de ses fonctions, ou la Justice parlera une fois encore !

Novembre 2005

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le  syndical

Communiqués de presse 2006-2005

Syndicalisme à deux vitesses

Avec la loi CENSI, dans les établissements d'enseignement privés, depuis le 1^{er} septembre 2005, les professeurs mandatés ou élus, qui maintenant relèvent du droit public, exercent leur mandat sous la forme du bénévolat, alors que dans les mêmes établissements, les personnels mandatés relevant du droit privé disposent des heures de délégation prévues par le code du travail.

Syndicalisme à 2 vitesses, syndicalisme renié, syndicalisme muselé !

Le SYNEP CFE-CGC dénonce cette discrimination légalisée.

Novembre 2005